

Règles de réservation

Règles générales:

- Tout vol doit faire l'objet d'une **réservation préalable sur Openflyers**.
- La destination et le temps de vol prévus doivent impérativement être renseignés dans les rubriques correspondantes.
- Les créneaux réservés doivent être respectés, et toute réservation ne pouvant être honorée doit impérativement être annulée, sous peine d'un pénalité financière d'un montant forfaitaire correspondant à 15min de vol.
- Les priorités suivantes sont données en cas d'indisponibilité d'un aéronef: formation initiale ou BIA, entraînement des pilotes, puis voyage. Dans le cas de 2 réservations équivalentes, la réservation la plus ancienne sera conservée.
- Le solde du compte pilote doit être créditeur du montant du vol envisagé avant le départ.

Temps de vol minimum requis

1. Voyage:

- − 1h30 de vol par jour minimum les 2 premiers jours (quelque soit l'heure de départ), puis 1h de vol par jour à partir du 3è jour.
- Demande d'accord du bureau nécessaire pour toute réservation de 4 jours ou plus

Toutefois les tolérances suivantes sont acceptées sur les destinations suivantes les plus courantes:

- * TDPD, TDCF, TAPA (env. 1h30 de vol) : 1 journée entière + départ la veille à partir de 12h, ou retour le lendemain avant 12h.
- * TFFF, TKPK, TKPN, TAPH (env. 2h de vol) : 2 jours entiers
- * TFFG, TFFJ, TLPL, TLPC (env. 3h de vol) : 2 jours entiers + départ la veille à partir de 12h, ou retour le lendemain à 12h max.

2. Vol dans l'archipel guadeloupéen:

3 cas :

- * **Réservation sur une journée** : 1h30 de vol mini, pouvant être réduite à 1h de vol si départ à partir de 9h ou retour avant 15h30
- * **Réservation sur 2 jours (de 24h ou moins)** : départ le premier jour après 9h, et retour le deuxième jour avant 15h30, et 1h30 de vol requis minimum.
- * Résa de plus de 24h: idem conditions de réservation pour un voyage.

Possibilité de rallonger la résa seulement la veille du départ, si l'avion est libre, en indiquant en case remarque « résa rallongée le xx/xx (date) », sans supplément de vol requis par rapport aux conditions énumérées ci-dessus.

3. Vol local: (départ et retour TFFR pour emmener des amis touristes)

Créneau de 3h max, sauf si durée de vol > 1h30.

Pour toute requête particulière non listée ici, n'hésitez pas à contacter le bureau par mail préalablement à votre vol : bureau_acacg@yahoo.fr

Réservation non conforme:

Toute réservation non conforme au présent règlement sera placée en surbooking par un membre du bureau avec information faite au pilote en case remarque. En cas de récidive, les réservations seront définitivement supprimées et le pilote sera placé en profil restreint sans préavis et sans explication.

Vol effectué non conforme à la réservation (temps de vol inférieur) :

Rapport du pilote obligatoire (écrit ou oral) pour expliquer.

Si non justifié, et sur décision du bureau, pénalité du nombre d'heures manquant (calculée en fonction du temps de vol mini exigé pour la résa) et/ou profil restreint et/ou conseil de discipline.

Réservation non annulée ou pilote retardataire :

Toute réservation qui n'est pas honorée une heure après le début de celle ci sera considérée comme annulée et l'avion redeviendra disponible. En conséquence, le pilote sera débité de l'équivalent de 15 minutes de vol sur son compte principal.

Aéroclub de l'Aviation Civile Guadeloupe - ACACG Rue Ernest Pallas, 97139 Les Abymes, Guadeloupe (FWI) <u>bureau.acacg@gmail.com</u>